

CAAM propose de nouveaux outils web pour plus d'autonomie dans le pilotage de l'épargne salariale

Crédit Agricole Asset Management (CAAM) offre désormais de nouveaux services web permettant à ses entreprises clientes et à leurs salariés d'être plus autonomes dans le pilotage de leur épargne salariale. En disposant plus rapidement d'informations pertinentes, salariés et entreprises adoptent une démarche responsable qui leur permet de mieux gérer leur épargne salariale.

Depuis début janvier 2009, les salariés des entreprises clientes peuvent, s'ils le souhaitent, s'abonner gratuitement en ligne depuis leur espace sécurisé :

- aux relevés de compte et avis d'opération électroniques (PDF ayant la même valeur juridique que l'édition papier), téléchargeables pendant 10 ans,
- aux alertes par email : un message est envoyé dès l'enregistrement des opérations, lors de la mise à disposition des relevés, lors des avis d'opération et lors des bulletins d'option,
- aux alertes par SMS : un SMS est émis pour informer le salarié de son nouveau code d'accès, ou de l'émission d'un courrier. Il peut également écouter le contenu du courrier sur le serveur vocal.

Parallèlement, les responsables d'épargne salariale, au sein des entreprises clientes, peuvent dès à présent, à côté de la synthèse mensuelle de leurs opérations, bâtir des statistiques à leur convenance, à partir d'une base d'informations très riche et mise à jour chaque mois. Ils peuvent ainsi analyser, à titre d'exemple, les versements par dispositif, les utilisations des plafonds d'abondement, ou les affectations sur les supports de placement... Les informations obtenues sont téléchargeables.

Enfin, en proposant la conservation électronique des documents, favorisant ainsi la diminution de la consommation de papier, CAAM Group s'engage en faveur du respect de l'environnement, en parfaite cohérence avec la charte des Principes Climat signée par Crédit Agricole S.A. en décembre 2008.

A propos de l'activité épargne salariale de Crédit Agricole Asset Management (CAAM)

Acteur historique sur l'activité d'épargne salariale (depuis 1967), CAAM est N°2 en France avec, au 30 juin 2008, 19,6 % de part du marché français, soit plus de 15,6 milliards d'euros d'encours sous gestion. En actionnariat salarié, CAAM est N° 1, avec plus de 23,3 % des encours.*

L'activité épargne salariale est développée auprès des grandes entreprises, TPE, PME/PMI et des Professionnels, clients des réseaux des Caisses Régionales de Crédit Agricole et de LCL. Le Groupe Crédit Agricole compte, ainsi, près de 45 000 entreprises clientes et plus de 1,9 millions de salariés clients.

*Rappelons, en outre, qu'avec un encours géré de 460 milliards d'euros au 30 septembre 2008, CAAM Group, le holding de gestion d'actifs du groupe Crédit Agricole, est N°1 en France** et N°1 en Europe*** en gestion collective. CAAM Group est une filiale à 100% du Groupe Crédit Agricole.*

* Source AFG au 30/06/2008

** Source Europerformance, gestion collective – septembre 2008

*** Source Lipper, OPCVM commercialisés en Europe - septembre 2008

www.caam.com / www.caam-epe.com

Contact presse : Crédit Agricole Asset Management Group

Sonia Kobiela – Tél. 01.43.23.79.56 - sonia.kobiela@caam.com